PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Formulaire d'inscription

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, en cas de catastrophe importante (inondation, feu de forêt, séisme, pollution…), la Commune a besoin d'identifier des personnes ressources pouvant participer aux opérations d'assistance à nos concitoyens.

PERSONNE RESSOURCE – BÉNÉVOLE

A RETOURNER AU SERVICE URBANISME

Je soussigné(e) :

Nom : .....

Prénom : .....

Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Adresse : ..... Code postal : .....

Téléphone portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone fixe : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Courriel : .....

Capacité(s) : ☐ Langues étrangères : .....
☐ Professionnel de santé : .....
☐ Professionnel de sécurité civile ou de secours : .....

Véhicule(s) : ☐ Camion, transports en commun : .....
☐ Engin de chantier : .....
☐ Engin agricole : .....
☐ Bateau, embarcation : .....
☐ Autre : .....

Matériel(s) : Matériel de coupe (tronçonneuses) : .....
Pompe à eau : .....
Groupe électrogène : .....
Autre : .....

Déclare :

1/ Me porter volontaire pour participer, en tant que bénévole, au Plan Communal de Sauvegarde de la Commune de La Rochette.

2/ Autoriser Monsieur le Maire de La Rochette, ou son représentant, à me solliciter en cas de besoin, et selon mes disponibilités, pour assister les responsables.

Fait à ..... le |_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature OBLIGATOIRE

A NOTER

Le plan communal de sauvegarde est consultable sur le site internet de la commune de La Rochette ou en mairie au service urbanisme aux horaires d'ouverture. Toutes les données recueillies par ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné à aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif permanent et général d'alerte à la population dit « Plan Communal de Sauvegarde » (PCS) et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité. Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le maire de La Rochette. Les destinataires des données recueillies sont le maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de la Préfecture ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés », vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à la Mairie de La Rochette ou par courriel à urbanisme@larochette77.fr